

La MRC de Deux-Montagnes lance un appel à projets pour souligner la Semaine québécoise des rencontres interculturelles 2018

Le 5 novembre 2018 – La MRC de Deux-Montagnes lance un appel à projets destiné à soutenir des activités qui permettront de susciter le rapprochement interculturel, valoriser l’apport positif de l’immigration et de la diversité ethnoculturelle et lutter contre les préjugés et la discrimination.

L’appel à projets intervient dans le cadre de la 16^e Semaine québécoise des rencontres interculturelles (SQRI), qui se déroule cette année du 5 au 11 novembre 2018 sous le thème : *Ensemble, nous sommes le Québec*.

Les projets recherchés doivent :

- offrir des occasions d’échange et de partage entre personnes de diverses origines;
- faire découvrir aux personnes du territoire de la MRC de Deux-Montagnes la contribution importante des Québécoises et Québécois de toutes origines à la vitalité du français et à la prospérité de différents secteurs, tels que l’éducation, la santé, la culture, l’économie, etc.;
- encourager une plus grande ouverture de la population à la diversité ethnoculturelle;
- rappeler la nécessité de lutter contre les préjugés et la discrimination afin de favoriser la pleine participation de toutes et de tous, en français, au développement de la MRC de Deux-Montagnes.

L’aide financière consentie par la MRC de Deux-Montagnes prendra la forme d’une subvention d’un montant maximal de **5 000 \$** par projet. Pour soumettre une demande, les organismes et les entreprises admissibles sont invités à consulter le [cadre de l’appel à projets](#), compléter le [formulaire de demande](#) et le retourner, au plus tard le **5 décembre 2018 à 15h30**, à l’adresse courriel suivante : info@mrc2m.qc.ca.

« Nous sommes très heureux de pouvoir réaliser une telle initiative qui est rendue possible grâce à une entente signée entre la MRC de Deux-Montagnes et le ministère de l’Immigration, de la Diversité culturelle et de l’Inclusion (MIDI). Chaque organisme du territoire peut contribuer à son échelle à rendre notre milieu de vie, nos environnements de travail, nos espaces de détente et de loisir encore plus accueillants et plus inclusifs. Nous invitons donc les organismes et entreprises admissibles du milieu à profiter de la SQRI pour déposer des projets novateurs » de souligner M. Denis Martin, préfet de la MRC de Deux-Montagnes.